Guide du parent

Camp de jour

Chute-aux-Outardes

Été 2023

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

Canada

Importance de ce guide

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le camp de jour. Si vous avez d'autres questions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter. Si vous avez des commentaires ou suggestions, n'hésitez surtout pas à nous en faire part, car vos remarques permettent d'améliorer notre service.

Camp de jour

Le camp de jour est un endroit où les enfants de 5 à 11 ans vivent, pendant 6 semaines, une série d'activités plus enrichissantes les unes que les autres. C'est la place des enfants pour l'été !!! On apprend, on s'amuse, on réalise des projets, on pratique des sports, on bricole et l'on fait des expériences scientifiques. Bref, on se surpasse de jour en jour !

Cette année, les activités du camp de jour se dérouleront essentiellement à l'extérieur ou au gymnase de l'école Richard, en cas de pluie.

Le camp de jour débutera le lundi 3 juillet et se terminera le jeudi 10 aout pour une durée de six semaines, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00

Service de garde

Cette année, la municipalité offre le service de garde. Ce service vous sera offert de 7 h 30 à 8h et de 16 h à 17 h 30. Cette option vous est proposée pour chaque semaine et est au coût de 25.00 $ par semaine que vous devez payer au début du camp avec le cout d'inscription. Vous ne pourrez plus demander le service de garde après avoir effectué votre paiement.

Équipe d'animation

Voici les membres de l'équipe dynamique qui se chargera de divertir vos jeunes cet été.

Chef de camp : Alyson St-Pierre, la chef du camp, supervise toutes les activités. C'est la personne-ressource si vous désirez obtenir de l'information et en cas de problème. Alyson possède un diplôme de préposée au bénéficiaire et elle termine aussi un DEP en Infirmière auxiliaire.

Animatrices : Sarah-Liza Gagnon Gauthier et Sheila Girard
Pour chaque groupe d'enfants, il y a une animatrice responsable. C'est l'animatrice qui relève le défi de divertir vos enfants du matin au soir.
Sarah-Liza est étudiante de la Polyvalente des Baies qui aspire à devenir infirmière ou enseignante.
Sheila anime le camp de jour de Chute-aux-Outardes depuis 3 ans, elle a adoré son expérience. Elle est étudiante au Cégep de Baie-Comeau en éducation à l'enfance.

Le personnel aura une formation en animation de camp de jour et un soutien pour la coordination avec *Loisirs et sports Côte-Nord*, une formation sur l'intervention auprès de jeunes vivant avec un TDAH avec *Panda Manicouagan* et une formation Lit de camp avec *RAP Côte-Nord.*

***Le recrutement de personnel a été très difficile cette année. SVP, nous vous demandons d'être compréhensifs envers le personnel et de prévoir un plan B advenant que l'une d'entre elles doivent s'absenter. Malheureusement, nous n'avons pas de remplaçants.**

De quoi mes enfants ont besoin au camp

Les enfants doivent avoir les articles suivants tous les jours :

- **Crème solaire**
- **Insectifuge**
- **Bouteille d'eau**
- **Deux collations, ** diner si nécessaire**
- **Deux rechanges de vêtements (chandail, pantalon, sous-vêtements, bas)**

Habillement suggéré pour confort garanti toute la journée :

- **Culotte courte à mi-cuisse**
- **Gilet à manche courte**
- **Coton ouaté**
- **Espadrilles**
- **Casquettes, foulard, chapeau…**

***** Il est obligatoire d'avoir des espadrilles dans le sac si votre enfant porte des sandales ou des « crocs ».**

***** Tous les articles doivent être bien identifiés.**

***** Prévoir que le sac à dos devra demeurer au camp pour la semaine**

Boite à lunch

Comme la plupart de vos enfants demeurent diner au camp de jour toute la journée, il est primordial que vous leur fournissiez de quoi tenir durant toutes leurs activités.

- **<u>Au moins deux jus et une bouteille d'eau froide ou deux bouteilles d'eau :</u>**
  - √ **Faites-la congeler la veille, elle conservera sa fraicheur ;**
  - √ **N'oubliez pas de la nettoyer chaque jour avec une goutte de savon.**

- **Nourriture santé, c'est-à-dire deux bonnes collations (barre tendre, fruits, légumes, fromage…) et un repas principal.**

- **Nous demandons d'apporter des lunchs uniquement avec un *ice-pack* (nous n'aurons pas accès au frigo)**

- **Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides.**

- **Les contenants de verre sont également interdits.**

Horaire type du camp de jour

8 h 00 : <u>Rassemblement</u>
Prise des présences, déroulement des activités.
9 h 15 : <u>Début des activités</u>
Les activités commencent.
10 h 30 : <u>Collation</u>
On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps de reprendre des forces pour poursuivre nos activités et l'on se soulage la vessie.
10 h 45 : <u>Reprise des activités</u>
12 h : <u>Diner</u>
13 h : <u>Rassemblement/reprise des activités</u>
14 h 15 : <u>Collations</u>
On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps de reprendre des forces pour poursuivre nos activités et l'on se soulage la vessie.
14h30 : <u>Reprise des activités</u>
16h00 : Contrôle des départs, rangement des locaux et articles personnels

Arrivées/Départs

- **Le point de rassemblement du camp de jour se situe au 37, rue de l'Église. Dans le stationnement du côté du terrain de soccer.**

- **Le camp se déroule de 8h00 à 16h00, du lundi au jeudi. (Les animatrices seront au point de rassemblement extérieur de 8h à 8h30 et de 15h45 à 16h).**

- **Chaque jour, vous devez vous assurer que votre enfant est pris en charge par son moniteur avant de quitter.**

- **Aucun enfant ne peut quitter le camp pendant les heures d'ouverture sans que le parent et le tuteur ou autre personne autorisée viennent le chercher.**

- **Toujours signaler le départ de votre enfant au moniteur.**

- **Lorsqu'il y a un retard, il arrive souvent que le groupe en question ne soit plus au point de rassemblement et que votre enfant ne le retrouve pas. C'est la responsabilité du parent de venir reconduire l'enfant sur les lieux et de s'assurer que l'enfant est dans son groupe.**

- **Merci de nous aviser en cas d'absence de votre jeune.**

Problèmes de santé/médicaments/accidents

Le camp de jour et les parents doivent se conformer à la réglementation concernant les médicaments et doivent suivre les démarches précises, à défaut desquelles les médicaments ne seront pas administrés.

Le contenant du médicament doit être identifié par l'étiquette de posologie et inclure les renseignements suivants : nom et prénom de l'enfant, posologie, durée du traitement.

Si votre enfant a besoin d'un *Epipen*, assurez-vous que celui-ci soit facilement accessible au personnel du camp de jour.

Toute maladie contagieuse doit être signalée au camp de jour.

L'enfant qui a de la fièvre ou est blessé doit rester à la maison. Si nous constatons qu'un enfant fait de la fièvre durant le camp de jour, nous tenterons de vous contacter et vous aurez une heure pour venir chercher votre enfant.
En cas d'accident, nous communiquerons immédiatement avec les personnes-ressources mentionnées dans la fiche d'inscription de l'enfant. Sans votre accord, votre enfant est transporté en ambulance seulement dans des cas extrêmes puisque les frais de transport vous seront facturés.

Un téléphone et une trousse complète de secourisme sont sur place tous les jours. Pour chaque accident, un rapport est rempli.

Code de vie

Au camp de jour, il y a un code de vie que tout le monde doit respecter.

Les parents des enfants qui ne respecteront pas le code en seront avisés. S'il n'y a pas d'amélioration, il y aura un premier avis disciplinaire écrit. Si la situation se poursuit, un deuxième avis disciplinaire écrit sera remis et l'enfant sera exclu du camp de 2 à 5 jours (sans remboursement).

Finalement, si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du camp de jour de l'été selon les procédures de remboursement de la municipalité de Chute-aux-Outardes.

En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale.

Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir s'amuser en toute sécurité.

Il est entendu que comme je suis inscrit (e) au camp de jour….

- **Je respecte les règles de mon moniteur et de l'organisation du camp.**
- **Je respecte les règles en lien avec la covid-19**
- **Je participe activement aux activités.**
- **Je respecte les autres par mes paroles et mes actes.**
- **Je respecte tout le matériel mis à ma disposition.**
- **Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon moniteur.**
- **Je circule calmement dans les édifices que je fréquente.**

Paiement

- **Paiement de 420.00$ par enfant, en argent comptant, virement Interac ou paiement direct au bureau municipal.**
- **Paiement complet au plus tard le 22 juin à 13 h.**
- **Advenant que le paiement ne soit pas acquitté à cette date, l'enfant sera remplacé.**

Informations générales

- √ **Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire et du chasse-moustique avant l'arrivée de votre enfant au camp de jour. Il doit aussi avoir ses produits tous les jours. Le camp ne fournit pas ces produits. Les produits à l'épreuve de l'eau sont fortement recommandés et FPS 30 et plus.**

- √ **Site d'activités :**
  - **Parc de l'âge d'or**
  - **Parc sportif de l'aréna, terrain tennis, terrain de basket, terrain de balle molle**
  - **Parc All-Been (rue Jean)**
  - **Parc enfant (rue Labbé)**
  - **Gymnase**
  - **Terrain de soccer**
  - **Sentiers**

- √ **Vous devez téléphoner vos enfants seulement en cas d'urgence S.V.P**

Questions/commentaires/suggestions

Service des Loisirs : 418-567-2144 poste 703 ou loisirs@municipalitecao.ca
Téléphone camp de jour : 418-567-2144 poste 708

Merci de votre collaboration et bon été !!!